

# Saint-George versus 5G

Madame, Monsieur, Bonjour !

**Swisscom veut amener la nouvelle technologie de téléphonie mobile 5G à Saint-George, et ajouter au mât chemin des Terraux 12 des antennes 5G, d'une puissance encore inconnue.**

Ainsi que mentionné sur la page précédente, **la 5G a de possibles conséquences sur notre santé** car elle n'a pas été testée en utilisation réelle, et de nombreuses études scientifiques existent sur sa dangerosité potentielle. De multiples témoignages attestent d'effets ressentis qui n'étaient pas présents avec les générations de téléphonie mobile précédentes 2G, 3G et 4G. En tout état de cause, **lesdites antennes s'ajouteront à celles déjà existantes, avec des puissances maximales d'émissions bien supérieures**, augmentant ainsi beaucoup l'**irradiation globale** ainsi que "*l'effet cocktail*" dû au mélange de toutes ces technologies différentes. Chose qui n'a pas été testée non plus ! **En 2004 Swisscom dépose un brevet concernant un système de réduction de l'électrosmog pour des systèmes mobiles.** Référence : patente N WO 2004/075583 A1 Swisscom reconnaît donc lui-même dans ces documents que les rayonnements des ondes EM, ces radiations en question, peuvent endommager l'ADN et induire un risque accru de cancer.



Dans le cas de cette nouvelle antenne 5G, il est presque certain qu'il s'agira d'une **antenne 5G** dite "fast", ou "adaptative", qui pourra focaliser des faisceaux d'ondes sur les utilisateurs, concentrant ainsi la puissance sur leur "cible", ceci **au détriment des utilisateurs qui seront que davantage irradiés**. Et il en ira de même pour les personnes se situant entre l'antenne et un utilisateur ! Les émissions de ces antennes 5G vont être estimées de manière très réduite grâce à des astuces de calcul (moyenne sur 24h), et il sera dès lors difficile de connaître

**l'exposition réelle de la population.** Rappelons aussi que déjà pour les antennes actuelles, on peut émettre des doutes sur le **respect des normes d'émission** vu que récemment des **tests sur 14 antennes** dans le canton de Schwyz avaient trouvé **8 d'entre elles hors normes**. Les vérifier toutes (plus de 20'000) semble irréaliste. Pour la 5G ce sera chose plus ardue encore.

Pour éviter cette implantation d'une technologie dont plus de **65% des Suisses ne veulent pas** et qui leur est **imposée de manière anti-démocratique**, il est nécessaire de se regrouper et d'agir au niveau politique. **Sans quoi, de multiples autres antennes vont ensuite s'implanter ! Si ceci vous parle, nous vous remercions pour votre soutien et de bien vouloir signer le registre des signatures ; lequel sera en pièce jointe de l'opposition adressée à la Municipalité.**

Si vous le choisissez, certes ;-)

Ce faisant, nous pourrons ainsi **vous tenir au courant de l'évolution dudit dossier**.

Nous vous remercions de votre soutien en ce sens et vous adressons nos meilleurs messages.

**COLLECTIF "Saint-George versus 5G"**

<sup>1</sup> • Source majeure et principale :

<https://www.electrosmogtech.ch/5g> Avec toute notre plus vive gratitude à M. Olivier Bodenmann pour sa précieuse collaboration. Monsieur Olivier Bodenmann, Ingénieur électrique EPFL, expert en électrosmog. / Société ELECTROSMOGTECH, 1040 ECHALLENS